



PROCES-VERBAL **de l'Assemblée des délégués 2022** **avec exercice des droits par voie écrite**

Date: 19.03.2022, 10h00 – 12h00
Lieu: Swiss Golf, place de la Croix-Blanche 19, 1066 Epalinges
Participants: Président et Vice-Président par vidéoconférence, Directeur Services et Directrice Sport

1. INTRODUCTION

Pour résumer brièvement, l'Assemblée des délégués d'aujourd'hui a été précédée par les faits suivants:

L'Assemblée des délégués devant être convoquée au moins 30 jours à l'avance, le Comité ne pouvait pas attendre les décisions du Conseil fédéral. Dans ce contexte et avec la volonté de poursuivre la stratégie de protection qui a fait ses preuves et de n'exposer la santé de ses membres à aucun risque, le Comité a décidé, sur la base de l'art. 8 al. 6 des statuts, de tenir l'Assemblée des délégués 2022 avec exercice des droits par voie écrite.

Le 14 février 2022, les documents pour l'Assemblée des délégués 2022 ont été envoyés aux membres conformément aux exigences statutaires.

Les règles suivantes s'appliquent à l'Assemblée des délégués 2022:

- 1. Comme l'année dernière, l'étude d'avocat « Kellerhals & Carrard, Lausanne » est chargée du dépouillement des votes et des élections.*
- 2. La majorité simple des voix exprimées s'applique aux élections et aux votations.*
- 3. Les modifications des statuts nécessitent l'approbation des deux tiers des voix exprimées. Le Comité propose des modifications de quatre dispositions statutaires (voir points 16a-d de l'ordre du jour) ; celles-ci sont votées individuellement. Seules les dispositions statutaires proposées qui atteignent le quorum requis seront modifiées.*

Votre carte-réponse dûment signée doit parvenir jusqu'à mercredi, 16 mars 2022, 12h00, par courrier ou par e-mail à: Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Me Vincent Jäggi, Place Saint-François 1, Case postale 7191, 1002 Lausanne, ou à swissgolfvoting@kellerhals-carrard.ch

L'étude d'avocat procédera au dépouillement et préparera un procès-verbal des résultats à l'attention du Comité que nous vous enverrons dans les meilleurs délais.

Des objections aux décisions et mesures décrites ci-dessus n'ont été soulevées ni auprès du Comité ni auprès de l'étude d'avocat Kellerhals Carrard.

Swiss Golf

Place de la Croix-Blanche 19 • 1066 Epalinges
Tel. +41 21 785 70 00 • info@swissgolf.ch • swissgolf.ch


ROLEX

2. RÉSULTAT DES VOTATIONS ET DES ÉLECTIONS

Le dépouillement des cartes-réponses par l'étude d'avocat Kellerhals Carrard a été reçu par le Comité le 18.03.2022. Les délégués ayant valablement retourné leurs bulletins de vote totalisent 736 voix (sur 860 voix au total), ce qui donne le résultat suivant (voir annexe):

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 17 mars 2021 avec exercice des droits par voie écrite

Voix «POUR»	736
Voix «CONTRE»	0
Abstentions / votes blancs	0
Résultat	Le procès-verbal est approuvé

9a. Approuver les comptes de l'exercice 2021 (comptes annuels, affectation du bénéfice, attribution à la réserve)

Voix «POUR»	732
Voix «CONTRE»	0
Abstentions / votes blancs	4
Résultat	Les comptes de l'exercice sont approuvés

9b. Donner décharge aux membres du Comité

Voix «POUR»	731
Voix «CONTRE»	0
Abstentions / votes blancs	5
Résultat	La décharge aux membres du Comité est donnée

10. Approuver le budget 2022

Voix «POUR»	718
Voix «CONTRE»	4
Abstentions / votes blancs	14
Résultat	Le budget est approuvé

11. Fixer la cotisation Swiss Golf des membres des clubs et des membres des PGO à CHF 80.00 (inchangé) pour l'année 2023

Voix «POUR»	562
Voix «CONTRE»	144
Abstentions / votes blancs	30
Résultat	La fixation de la cotisation Swiss Golf à CHF 80.00 (inchangé) est approuvée

12a. Réélection de Thomas Busin comme membre du Comité de Swiss Golf

Voix «POUR»	720
Voix «CONTRE»	0
Abstentions / votes blancs	16
Résultat	Thomas Busin est réélu

12b. Réélection de Franz Szolansky comme membre du Comité de Swiss Golf

Voix «POUR»	690
Voix «CONTRE»	10
Abstentions / votes blancs	36
Résultat	Franz Szolansky est réélu

13a. Election de Gabrielle Desaulles comme membre du comité de Swiss Golf

Voix «POUR»	685
Voix «CONTRE»	8
Abstentions / votes blancs	43
Résultat	Gabrielle Desaulles est élue

13b. Election de Eveline Fasser Testa comme membre du comité de Swiss Golf

Voix «POUR»	695
Voix «CONTRE»	8
Abstentions / votes blancs	33
Résultat	Eveline Fasser Testa est élue

13c. Election de Annette Weber-Hadorn comme membre du comité de Swiss Golf

Voix «POUR»	685
Voix «CONTRE»	8
Abstentions / votes blancs	43
Résultat	Annette Weber-Hadorn est élue

13d. Election de Etienne Marclay comme membre du comité de Swiss Golf

Voix «POUR»	684
Voix «CONTRE»	8
Abstentions / votes blancs	44
Résultat	Etienne Marclay est élu

14. Réélection d'Ernst & Young SA comme Organe de révision pour l'année 2022

Voix «POUR»	713
Voix «CONTRE»	10
Abstentions / votes blancs	13
Résultat	Ernst & Young SA est réélue

15. Demande d'admission de Friends of Swiss Golf Talents en tant qu'Association affiliée

Voix «POUR»	509
Voix «CONTRE»	130
Abstentions / votes blancs	97
Résultat	La demande d'admission de Friends of Swiss Golf Talents est acceptée

16a. Modification des statuts art. 2, alinéa 4 concernant le WHS introduit depuis le 1er janvier 2021 au lieu de l'EGA Handicap System

Voix «POUR»	724
Voix «CONTRE»	8
Abstentions / votes blancs	4
Résultat	La modification des statuts art. 2, alinéa 4 est approuvée

16b. Modification des statuts art. 6, 15 et 16 conformément à la nouvelle description des postes au titre de «Direction» au lieu de «Secrétaire général(e)»

Voix «POUR»	710
Voix «CONTRE»	4
Abstentions / votes blancs	22
Résultat	La modification des statuts art. 6, 15 et 16 est approuvée

16c. Modification des statuts art. 12, introduction d'un nouvel alinéa 1 qui décrit comment le Comité doit être composé de manière aussi équilibré que possible

Voix «POUR»	681
Voix «CONTRE»	4
Abstentions / votes blancs	51
Résultat	La modification des statuts art. 12 est approuvée

16d. Modification des statuts art. 17 concernant l'éthique. Le dernier alinéa de l'art. 2 est donc supprimé

Voix «POUR»	713
Voix «CONTRE»	12
Abstentions / votes blancs	11
Résultat	La modification des statuts art. 17 est approuvée

17a. Modification du Règlement d'admission de membres: modification de l'intitulé en «Règlement d'admission de membres»

Voix «POUR»	732
Voix «CONTRE»	0
Abstentions / votes blancs	4
Résultat	La modification du Règlement nouvel intitulé est approuvée

17b. Modification du Règlement d'admission de membres concernant la durabilité: introduction du nouveau chiffre A.I.1.e)

Voix «POUR»	621
Voix «CONTRE»	88
Abstentions / votes blancs	27
Résultat	La modification du Règlement nouveau chiffre A.I.1.e) est approuvée

17c. Modification du Règlement d'admission de membres – généralités: chiffre A. II., B. II. et chiffre E.

Voix «POUR»	704
Voix «CONTRE»	22
Abstentions / votes blancs	10
Résultat	La modification du Règlement chiffre A. II., B. II. et chiffre E est approuvée

Le Comité note que les votes et élections de l'Assemblée des délégués ci-dessus ont été effectués de manière valide.

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Composition du Comité de Swiss Golf

Jan Driessens a décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat, ce qui réduit le Comité à 4 membres. Après la réélection de 2 membres et l'élection de 4 nouveaux membres, le Comité de Swiss Golf se compose désormais de 10 membres ; il définira la composition des commissions de Swiss Golf dans les prochaines semaines.

Le Président et les membres du comité adressent un très grand merci à Jan Driessens. Il a consacré beaucoup de temps à notre fédération et s'est investi bénévolement avec le plus grand engagement et succès, notamment sur le thème stratégique de la durabilité.

4. DIVERS


Ce procès-verbal avec le procès-verbal des résultats de l'étude d'avocat Kellerhals Carrard est envoyé aux membres par e-mail à l'issue de l'Assemblée des délégués d'aujourd'hui.

La prochaine Assemblée des délégués aura lieu le **Samedi, 18 mars 2023**.

Le Président et les membres du comité de Swiss Golf remercient les délégués de leur participation et la confiance témoignée.



Reto Bieler
Président



Lukas Eisner
Vice-Président

Annexe :

- Procès-verbal des résultats de l'étude d'avocat Kellerhals Carrard du 18 mars 2022